



ASSEMBLEE
GENERALE



Distr:
LIMITEE
A/CONF.6/L.10
1er septembre 1955
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

PREMIER CONGRES DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE
PREVENTION DU CRIME ET DE TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Genève, 22 août - 3 septembre 1955

Séance plénière

ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE LA PREVENTION
DU CRIME ET DU TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Projet de résolution commun présenté par les délégations de l'Egypte, de
l'Indonésie, de l'Irak, du Pakistan et de la Syrie

Le premier Congrès des Nations Unies en matière de prévention du crime et de
traitement des délinquants,

Ayant adopté l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus et les
recommandations concernant les établissements ouverts, le recrutement et la formation
du personnel,

Exprime l'espoir qu'afin de faciliter l'application des règles et recommandations
mentionnées ci-dessus, les Nations Unies procureront aux gouvernements qui en feront
la demande une assistance technique soit en envoyant les experts nécessaires, soit en
aidant à la création d'établissements pour la formation du personnel, soit en orga-
nisant des cycles d'études ou en publiant des guides et des manuels destinés à facili-
ter l'application de l'ensemble de règles minima et la formation du personnel.



This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.